

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »****29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 28 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 22 septembre, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mme Isabelle GROUIEC
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
Mme Julie MONTBRIZON	Mme Patricia LACHAMP
M. Daniel PEYNON	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	M. René BROUSSE
M. Christian BOURNAT	M. Bernard FRASIAK
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Sylvie ROCHE	M. Antoine LUCAS
M. Romain FERRIER	Mme Laurence GONINET

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)  
Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)  
M. Guillaume FRICKER (à M. Christian BOURNAT)  
M. Jean-Louis DERBIAS (à M. Florent MONEYRON)  
Mme Séverine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)  
M. Patrick GIRAUD (à Mme Julie MONTBRIZON)

Etaient absents :

M. Bruno BOSLOUP  
Mme Bernadette RIOS  
M. Thierry TISSERAND

**VOTE :** En exercice : 35                      Présents : 26 / Représentés : 6                      Votants : 32

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) :

- Est arrivée en cours de séance à compter de l'OJ n° 12    Mme Marie-France MARMY
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°...    M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : CULTURE – MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE - ANIMATIONS CULTURELLES  
– SPECTACLE JAZZ EN TETE – VOTE DES TARIFS**

**CULTURE – MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE**  
**ANIMATIONS CULTURELLES – SPECTACLE JAZZ EN TETE**  
**VOTE DES TARIFS**

\*\*\*\*\*

Madame la Présidente précise qu'il convient de gérer, dans le cadre de la programmation « Les Rendez-vous des Médiathèques » l'encaissement des produits relatifs aux droits d'entrée pour le concert qui se déroulera à la Médiathèque entre Dore et Allier, le dimanche 17 octobre, à 17h, dans le cadre de la 34ème édition du Festival Jazz en Tête.

La gestion de la billetterie sera assurée par la Médiathèque entre Dore et Allier. Le régisseur sera Jean-Christophe Lacas, directeur du Réseau des Médiathèques, accompagné d'un suppléant, Margot ENGELBACH

La Régie encaissera les produits relatifs aux droits d'entrée pour le concert établis comme suit :

- Tarif plein : 10€
- Tarif réduit : 6€ pour les étudiants, les moins de 18 ans, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA.
- Gratuit pour les moins de 12 ans.

Aussi, Madame la Présidente propose à l'Assemblée :

- D'approuver les tarifs d'entrée du Concert de jazz.
- De l'autoriser à signer tous les documents permettant la mise en œuvre du concert et tous les documents afférents aux présentes décisions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire APPROUVE les propositions de Madame la Présidente, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.